

PROVINCE DE KINSHASA

PROFIL RESUME

PAUVRETE ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES



Sommaire



PROVINCE DE KINSHASA

Province	Kinshasa
Superficie	9.965km ²
Population	5,8 millions
Densité	577 hab/km ²
Nb de communes	24
Nb de quartiers	326
Routes urbaines	5109 km
Routes nationales	362 km
Routes d'intérêt provincial	74 km
Réseau ferroviaire	92 km
Gestion de la province	Gouvernement Provincial
Nb de ministres provinciaux	10
Nb de députés provinciaux	58

<i>Avant-propos</i>	3
<i>1 – La province de Kinshasa en un clin d'oeil</i>	4
<i>2 – La pauvreté à Kinshasa</i>	6
<i>3 – L'éducation</i>	10
<i>4 – Le développement socio-économique des femmes</i>	11
<i>5 – La malnutrition et la mortalité infantile</i>	12
<i>6 – La santé maternelle</i>	13
<i>7 – Le sida et le paludisme</i>	14
<i>8 – L'habitat, l'eau et l'assainissement</i>	15
<i>9 – Le développement communautaire et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)</i>	16

Avant-propos

Ce rapport présente une analyse succincte des conditions de vie des ménages de Kinshasa. L'analyse se base essentiellement sur les récentes enquêtes statistiques menées en RDC.

Il fait partie d'une série de documents sur les conditions de vie de la population des 11 provinces de la RDC.

Cette série de rapports constitue une analyse menée en toute indépendance par des experts statisticiens-économistes, afin de fournir une vision objective de la réalité de chaque province en se basant sur les principaux indicateurs de pauvreté et conditions de vie de la population, spécialement ceux se rapportant aux OMD et à la stratégie de réduction de la pauvreté.

Spécialement pour Kinshasa, il ressort des statistiques que la pauvreté est moindre en regard des autres provinces de la RDC. Ce qui ne signifie pas pour autant que les conditions de vie sont acceptables. Près de la moitié des ménages kinois vit dans la pauvreté. Le chômage y est relativement important. Près de la moitié des ménages n'a pas accès à l'eau potable, à l'électricité ou aux services de voirie. Ceci aggravant le problème de malnutrition et de mortalité infantile. L'accès aux services de santé et d'éducation est limité, la barrière étant plutôt financière que géographique. Enfin, l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le marché du travail et dans l'éducation est loin d'être acquise à Kinshasa.. Elle est pourtant nécessaire pour combattre la pauvreté.

Nous espérons que ce rapport sera utile pour les divers responsables étatiques et les partenaires de développement pour la formulation de programmes ciblés en faveur de cette province et pour le suivi évaluation de la lutte contre la pauvreté.

LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

- Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
- Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle
- Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7 : Assurer un environnement durable
- Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

1 – La province de Kinshasa en un clin d’œil

1-1 Géographie

La nouvelle constitution, votée par référendum et entrée en vigueur le 18 février 2006, donne à Kinshasa le statut de province et capitale de la RDC. Cette ville, capitale et siège des institutions du pays, est située à l’ouest de la RDC et s’étend sur 9.965km². Elle compte en 2005 près de 5,8 millions d’habitants, soit 10,7% de la population nationale et 34,2% de la population urbaine en RDC. La population de Kinshasa s’est multipliée par sept en quarante ans. La densité est très élevée (577hab/km²) par rapport à la moyenne nationale (24hab/km²).

La province de Kinshasa connaît un climat tropical chaud et humide où la température moyenne varie de 22,5°C à 25°C. On y rencontre deux saisons : la grande saison des pluies (septembre à mi-mai) et la saison sèche (mi-mai à août).

Le sol de la province est principalement sablonneux et présente une faible utilité pour les activités agricoles. Ainsi, aucun produit agricole ne caractérise cette province qui est alimentée en produits agricoles provenant du Bas Congo, du Bandundu et de l’Equateur.

L’hydrographie de la province de Kinshasa comprend le fleuve Congo, des rivières qui s’y jettent et des lacs de faibles étendues.

1-2- Organisation politique et administrative

Administrativement, Kinshasa est subdivisée en 24 communes et 326 quartiers. Kinshasa est gérée par un Gouvernement Provincial dirigé par un Gouverneur assisté d’un Vice Gouverneur, tous deux élus par l’Assemblée Provinciale. Ils sont assistés par les 24 Bourgmestres administrant les communes.

Le Gouvernement provincial compte 10 Ministres provinciaux nommés par le Gouverneur de la province dirigeant les ministères suivants : (i) Plan et Reconstruction, (ii) Economie et Finances, (iii) Population, Sécurité et Décentralisation, (iv) Agriculture et Développement Rural, (v) Transport, Mines et Energie, (vi) Education, Information, Condition Féminine et Famille, (vii) Santé et Affaires Sociales, (viii) Fonction Publique Urbaine et Emploi, (ix) Sports, Cultures et arts, Tourisme et Jeunesse et (x) Affaires foncières, Urbanisme et Habitat.

L’Assemblée provinciale est dirigée par un Président secondé par un Vice Président, tous deux élus par leurs pairs. Elle est composée de 48 députés provinciaux (dont 10 femmes) élus au suffrage universel et représentant les communes où ils ont été choisis.

1. SUBDIVISION ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE DE KINSHASA			
Commune	Quartier	Commune	Quartier
1.Kinshasa	7	13.Kintambo	8
2.Kalamu	18	14.Kisenso	14
3.Ngiri-Ngiri	8	15.Lemba	15
4.Ngaba	6	16.Selembao	18
5.Bumbu	13	17.Limete	14
6.Matete	13	18.Kimbanseke	30
7.Makala	14	19.Ngaliema	21
8.Lingwala	9	20.Masina	21
9.Kasa-Vubu	7	21.Mt Ngafula	16
10.Barumbu	9	22.Gombe	10
11.Bandal	7	23.Nsele	16
12.Ndjili	13	24.Maluku	19
Nombre total de quartiers			326

Source : Ministère de l’Intérieur, sécurité et décentralisation, Monographie de la province de Kinshasa.

Grâce à son statut de capitale, Kinshasa concentre la majorité des activités économiques et administratives du pays.

1-3- Les infrastructures de transport

En ce qui concerne l’organisation de la ville, il subsiste, depuis l’époque coloniale, une juxtaposition entre un centre administratif et commercial bordé des quartiers résidentiels et une périphérie composée des cités où habite la majorité de la population. Cette organisation urbaine qui focalise la majeure partie de l’activité économique dans une zone géographique représente un anachronisme à corriger par une décentralisation judicieuse afin d’imprimer un développement économique harmonieux. Chaque jour, une grande partie de la population active rejoint la commune de la Gombe pour travailler. Cette situation entraîne une circulation intense le matin et le soir avec des embouteillages sur des infrastructures construites pour la plupart à l’époque coloniale et ayant atteint leur limite en terme de capacité.

Il faut ajouter à cela un réseau de drainage et des ouvrages d’assainissement qui posent beaucoup de problèmes. La structure colinéaire des sites où sont érigés la plupart des logements favorise l’apparition des érosions qui menacent d’engloutir plusieurs quartiers. En

conséquence, une grande partie du réseau routier est complètement détériorée et une autre est couverte carrément de terre arrachée des collines ou provenant du charriage par les eaux de ruissellement

Kinshasa est reliée directement aux provinces du Bandundu (par route et voie fluviale), du Bas Congo (par route et rail) puis de l'Equateur et de la Province Orientale (par voie fluviale).

Le Fleuve Congo constitue la toile de fond du réseau national des transports intégré, eau-rail-route. Il est complété par la voie aérienne qui met en liaison la Province de Kinshasa avec toutes les autres provinces du pays. Le réseau routier comprend 5.109 km de routes urbaines (dont seulement 546 km asphaltées mais en mauvais état), 362 km de routes nationales et 74 km de routes d'intérêt provincial. Le secteur ferroviaire dont la qualité s'est dégradée sensiblement est le système de transport le moins développé à Kinshasa. Couvrant 92 km, il relie Kinshasa à Kasangulu (Bas-Congo) et la partie interurbaine va de Masina à Kinsuka via Kitambo.

Kinshasa est également reliée à l'étranger par différentes voies d'accès : la voie maritime la reliant à Brazzaville et la République Centrafricaine, la route qui conduit en Angola en passant par la Province du Bas-Congo ; et l'Aéroport International de Ndjili qui relie Kinshasa au reste du monde. Enfin, pratiquement toute la RDC est reliée par téléphone à Kinshasa.

1-4- Conditions de vie

Comme la plupart des capitales africaines, la pauvreté est importante à Kinshasa (41,6% en 2005). Sa population est jeune puisque la moitié a moins de 20 ans et le chômage y est élevé (15,0% en 2005). Le secteur informel non agricole est très développé (près de 1 millions d'emplois) à Kinshasa. On compte près de 875.500 unités de productions informelles



kinoises concentrées essentiellement dans le commerce et les services.

La santé, l'éducation et l'assainissement posent d'énormes problèmes à Kinshasa. Cette province présente un taux net de scolarisation du primaire de 74,8% (année 2005) et un taux de mortalité infantile assez élevé de 73‰ (année 2007). Par ailleurs, près de 50% des ménages kinois ne sont raccordés ni à l'électricité ni à l'eau potable. Les services de santé ne sont pas suffisants à Kinshasa : 94 hôpitaux pour toute la province, 10,4 lits pour 100.000 habitants et on compte 1 médecin pour 4865 habitants. Quant à l'assainissement, seuls 14,9% des ménages kinois bénéficient des services publics pour l'évacuation des ordures.

Ces chiffres traduisent la précarité de la vie à Kinshasa. Malgré tout, la situation semble meilleure à Kinshasa que dans les autres provinces de la RDC comme l'attestent les différents indicateurs socio-économiques (pauvreté, éducation, santé, eau, électricité, etc.), même le Sida où la prévalence ne dépasse pas la moyenne nationale (3,2% contre 4,0%)

2 - LES CHIFFRES CLES SUR LA PROVINCE DE KINSHASA		
	Kinshasa	RDC
Population (millions) 2005	5,8	55,3
Densité de pop.(hab/km²)	577	24
Taux de pauvreté	41,6%	71,3%
Taille moyenne des ménages	6,0	5,3
Taux de chômage (sens BIT)	15,0%	3,7%
Part de l'informel non agricole dans l'emploi	69,2%	19,2%
Part de l'agricole dans l'emploi	5,1%	71,4%
Taux net de scolarisation primaire	74,8%	55,0%
Taux de mortalité infantile	73‰	92‰
Nb de lits pour 100.000 hab.	10,4	9,9
Ratio médecin / population	1/4.865	1/17.746
Prévalence du SIDA des 15-49 ans	3,2%	4,0%
Taux d'électrification	59,5%	10,3%
Taux de raccordement en eau de robinets dans la parcelle	52,8%	10,9%
Evacuation des ordures par les services publics	14,9%	2,3%
Ménages n'ayant pas de toilettes	1,1%	12,1%

Sources : Enquête 1-2-3, EDS 2007, ONUSIDA, Annuaire sanitaire, nos propres calculs.

2 – La pauvreté à Kinshasa

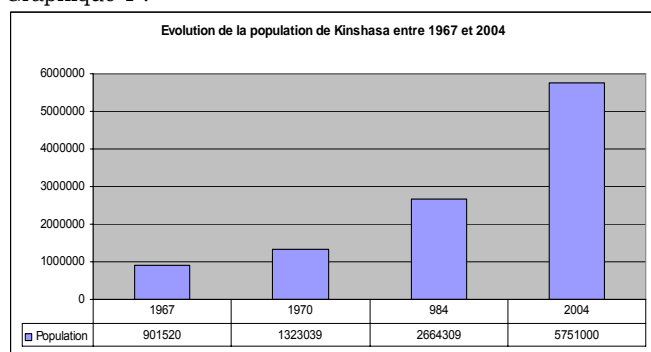
Cette section aborde la question de la pauvreté qui est le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD).

Dans ce sens, elle traite également la question de la consommation et celle de l'emploi, deux thèmes fortement liés à la pauvreté.

2-1- La population

A elle seule, la province de Kinshasa représente 34,2% de toute la population urbaine de la RDC. Actuellement, sa population est estimée à près de six millions d'habitants alors qu'elle en comptait 900.000 il y a quarante ans (voir graphique 1). Les personnes de nationalité congolaise constituent la grande majorité de la population kinoise. Les « étrangers », toutes nationalités confondues, ne forment que 2,0% de la population. Ces étrangers proviennent surtout (75%) des « pays limitrophes ».

Graphique 1 :



Sources : Enquête 1-2-3, Monographie de la ville de Kinshasa.

La structure de la population kinoise laisse apparaître l'image d'une population caractéristique des pays en développement avec une forte proportion de jeunes et une faible proportion de personnes âgées. 50,3% de la population ont moins de 20 ans. L'âge moyen est de 23 ans. Le taux de dépendance est très élevé à Kinshasa : 2,9 contre 1,7 en RDC.

Enfin, la taille moyenne des ménages kinois est plus élevée à Kinshasa (6,0) que dans les autres provinces (5,3 en RDC). La polygamie est rare à Kinshasa puisqu'elle ne concerne que 1,1% de la population alors que cette proportion monte à 7,2% sur l'ensemble de la RDC.

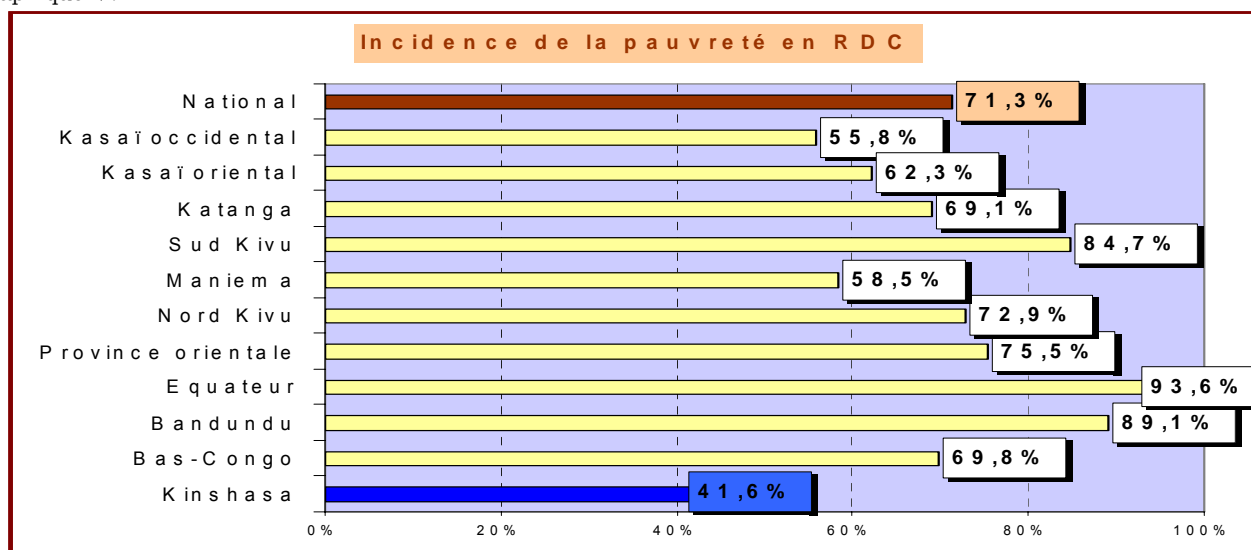
2-2- L'incidence de la pauvreté

C'est en 2005 qu'on a une première estimation de la pauvreté monétaire en RDC. Si l'incidence de la pauvreté nationale est estimée à 71,3% en RDC, elle varie de 41,6% à 93,6% selon les provinces.

La comparaison géographique montre que **la province de Kinshasa est la plus épargnée par la pauvreté** (voir graphique 2) en RDC. En effet **l'incidence de la pauvreté y est de 41,6%**. Par ailleurs, comme elle représente 10,7% de la population nationale, cette province concentre finalement 6,1% des pauvres congolais. Néanmoins, ce chiffre cache une disparité notamment au sein des groupes socio-démographiques et du secteur institutionnel des ménages.

Les enquêtes montrent que c'est dans la catégorie des ménages d'inactifs, chômeurs et retraités (53,2%), les ménages informels non agricoles (47,2%) et les ménages informels agricoles (40,1%) que l'on retrouve le plus de pauvres (47,2%).

Graphique 2 :



Sources : Enquête 1-2-3, DSCR.

Comme les ménages informels (agricoles ou non) représentent une part importante de la population de Kinshasa (44,0%), ce fort taux de pauvreté plaide en faveur d'un appui spécifique au secteur informel. La pauvreté existe aussi chez les ménages publics (26,7%) et les ménages du privé formel (31,3%) mais dans une moindre proportion.

3. L'INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE A KINSHASA		
	Kinshasa	RDC
Sexe		
Hommes	40,7%	71,6%
Femmes	45,7%	69,9%
Niveau d'éducation		
Sans instruction	68,9%	77,0%
Primaire	57,0%	76,3%
Secondaire	45,5%	71,9%
Programme non formel	32,4%	56,3%
Universitaire	14,3%	34,1%
Secteur institutionnel		
Administration Publique	26,7%	65,0%
Entreprises publiques	16,2%	59,1%
Privé formel	31,3%	49,6%
Informel agricole	40,1%	77,1%
Informel non agricole	47,2%	64,5%
Associations	33,4%	60,1%
Inactifs, chômeurs et retraités	53,2%	67,1%
Ensemble	41,6%	71,3%

Sources : Enquête 1-2-3, DSCR, nos propres calculs.

La taille moyenne des ménages est un facteur déterminant des conditions de vie des ménages. Plus la taille du ménage est faible, moins celui-ci est exposé à la pauvreté et vice versa. Dans la province de Kinshasa, la taille moyenne des ménages pauvres est de 7,3 alors que celle des non pauvres s'élève à 5,0.

A Kinshasa, la pauvreté est plus répandue dans les ménages dirigés par les femmes (45,7%) que pour les ménages dirigés par les hommes (40,7%). Cette configuration de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage n'est pas surprenante, compte tenu de la précarité du statut de la femme sur le marché du travail et de son statut social qui limite son accès aux actifs productifs. Le niveau de pauvreté chez les ménages dirigés par les femmes pourrait s'expliquer par le fait qu'en général les femmes ont moins de capital physique et de capital humain que les hommes.

Le niveau d'instruction est un facteur discriminant du niveau de vie : plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus le ménage a plus de chance d'échapper à la pauvreté. Ainsi, l'incidence de la pauvreté s'élève à 76,2% chez les ménages dont le chef a atteint au plus le niveau primaire pour décroître progressivement vers 36,8% chez les ménages dont le chef est de niveau universitaire.

2-3- La consommation

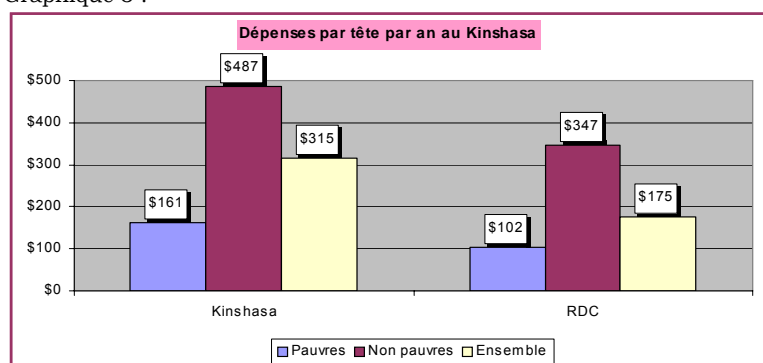
Les dépenses globales par tête par an sont évaluées à 315\$ à Kinshasa. La structure des dépenses des ménages révèle une prédominance des dépenses alimentaires (48,8%) qui font partie des besoins incompressibles aussi bien pour les non pauvres que pour les pauvres. Cette part de l'alimentation kinoise est nettement inférieure à celle de l'ensemble de la RDC (62,9%). Ce résultat confirme l'écart entre l'incidence de la pauvreté à Kinshasa et l'ensemble de la RDC.

4. LA CONSOMMATION DES MENAGES		
	Kinshasa	RDC
Dépense par tête par an	315\$	175\$
• Pauvre	161\$	102\$
• Non pauvres	487\$	347\$
Part des dépenses alimentaires	48,8%	62,9%
• Pauvres	58,1%	67,2%
• Non pauvres	45,3%	60,0%
Part du quartile le plus pauvre	13,0%	11,0%
Part du quartile le plus riche	41,7%	46,3%
Indice de Gini	0,38	0,40

Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs.

On observe une nette disparité des dépenses entre pauvres et non pauvres à Kinshasa (voir graphique 3). Les non pauvres qui ont des revenus conséquents font environ 3 fois plus de dépenses que les ménages pauvres dont la dépense moyenne s'élève à 161\$/tête. Celle-ci est largement dominée par l'alimentation qui représente 58,1% de la consommation totale.

Graphique 3 :



Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs.

Les dépenses non alimentaires représentent une part relativement importante des dépenses globales des ménages (51,2%) de Kinshasa. En valeur, les dépenses non alimentaires par tête des non pauvres sont de 4 fois supérieures à celles des pauvres. On retrouve à nouveau cette disparité si l'on regarde le poids de l'alimentation dans les dépenses totales : 54,7% chez les pauvres contre 41,9% chez les non pauvres.

On note également que la part des dépenses de santé des non pauvres (3,8%) est supérieure à celle des pauvres (2,1%). Il en est de même des dépenses d'éducation : 8,5% chez les non pauvres contre seulement 3,9% chez les pauvres. Autrement dit, les ménages pauvres investissent moins dans le capital humain (santé et éducation) et accroissent la probabilité pour leurs enfants de rester dans la pauvreté.

Ces écarts montrent qu'il y a une inégalité à Kinshasa, comme le confirme l'indice de Gini de la consommation (0,38) et surtout la comparaison de la part de consommation des ménages du quartile le plus pauvre dans la consommation à celle du quartile le plus riche (voir graphique 4). **Le quartile le plus pauvre consomme 13,0% de la consommation totale à Kinshasa. En revanche, 41,7% de la consommation de Kinshasa reviennent aux ménages du quartile le plus riche.**

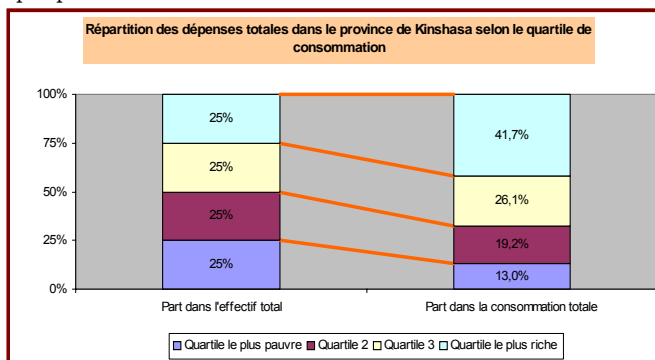
2-4- L'emploi

La réduction de la pauvreté est tributaire du plein emploi et d'un travail décent pour tous. La proportion de la population active figure ainsi parmi les indicateurs de suivi de la pauvreté. **Le taux d'activité de Kinshasa (42,3%) est faible par rapport à la moyenne nationale (60,2%).** Ceci s'explique entre autres par une plus faible insertion des enfants sur le marché du travail. **En effet, le taux d'activité des enfants de 10 à 14 ans y est de 1,8% contre 9% pour la RDC.** Le travail des enfants est donc moins problématique à Kinshasa que dans les autres provinces de la RDC.

A l'image des grandes capitales africaines, **le chômage est nettement plus élevé à Kinshasa (15,0%) qu'au niveau national (3,7%).** Il touche plus particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans (29,5%).

Parmi les actifs occupés, près d'un tiers gagnent moins du SMIG (1 USD par jour) en 2005 et près du quart travaillent involontairement moins de 35h par semaine. Ainsi, **le phénomène de sous-emploi est répandu à Kinshasa puisqu'il touche 53,1% des actifs occupés.**

Graphique 4 :



Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs.

A ceci s'ajoutent le **faible taux de salarisation (35%)** et **l'importance du secteur informel (70,7%)**.

5. LES CHIFFRES DE L'EMPLOI A KINSHASA		
	Kinshasa	RDC
Taux d'activité	42,3%	60,2%
Taux de chômage au sens du BIT	15,0%	3,7%
Taux de sous-emploi visible	24,0%	49,0%
Taux de sous-emploi invisible	33,7%	38,2%
Taux de sous-emploi global	53,1%	72,7%
Structure de l'emploi		
• Administration publique	11,9%	4,5%
• Parapublique	5,0%	1,8%
• Privé formel	8,8%	1,7%
• Informel non agricole	65,6%	19,2%
• Informel agricole	5,2%	71,4%
• Associations	3,5%	1,4%
Taux de salarisation	35,5%	11,2%

Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs.

Les chômeurs au sens du BIT sont les personnes à la fois sans emploi, disponibles à travailler et recherchaient activement du travail, du moins durant la période de référence de l'enquête.

Taux de sous-emploi visible: rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi invisible: rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum, à la population active occupée.

2-5- Le secteur informel

Le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emplois à Kinshasa. En effet, comme toutes les capitales des pays en développement, le marché du travail kinois est dominé par le secteur informel notamment le secteur informel non agricole. Ce dernier fournit **65,6% des emplois** suivi de loin par **l'administration publique (11,9%)**, le secteur privé formel (8,8%), **l'agriculture (5,2% actifs occupés)** et enfin les entreprises publiques (5,0%).

La province de Kinshasa compte 875.500 unités de production informelle, employant près de 1 million de

personnes. Ce chiffre montre l'importance économique des activités informelles pour la population de la capitale. D'ailleurs, **89,5% du revenu des ménages kinois est tiré du secteur informel**. Si les UPI se concentrent dans les secteurs notamment commerciaux, les activités de type industriel jouent un rôle non négligeable. Ces dernières représentent près de 14,0% des UPI.

Le secteur informel joue un rôle positif au sens où il fait partie des stratégies de survie des ménages en période de crise. Mais la multiplication des unités de productions informelles dans un contexte de stagnation économique se traduit également par une précarisation croissante des emplois créés. Des appuis spécifiques à ce secteur sont indispensables, d'autant plus que **la majorité des unités de productions informelles déclarent rencontrer des problèmes notamment pour l'accès au crédit (58,6%), la forte concurrence (54,6%) et l'approvisionnement (31,3%)**.

2-6- Le revenu d'activité

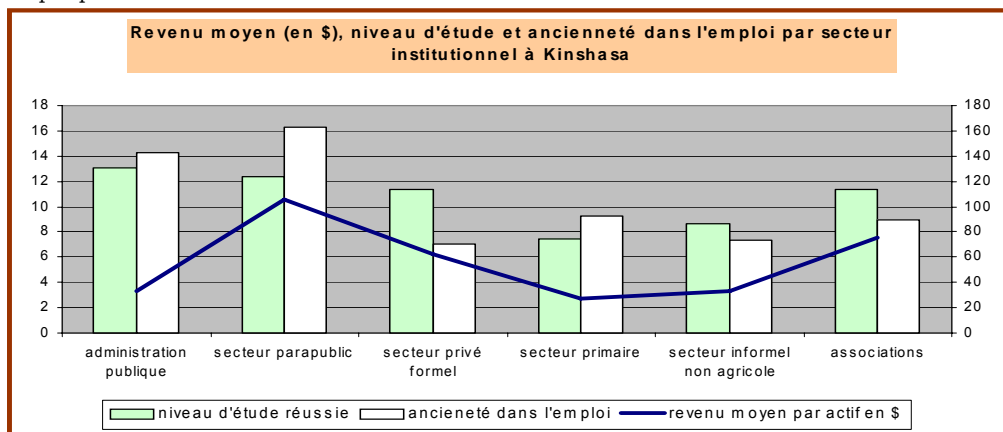
Le revenu d'activité moyen par actif est faible à Kinshasa : 45\$ par actif par mois. Néanmoins, il est largement supérieur au revenu moyen des actifs sur l'ensemble de la RDC (22\$).

6. LES CHIFFRES DE L'EMPLOI A KINSHASA		
	Kinshasa	RDC
Revenu mensuel moyen par actif	45\$	22\$
Revenu mensuel moyen des ménages	84\$	42\$
Origine du revenu des ménages		
• secteur informel	89,5%	94,6%
• secteur public	6,1%	3,6%
• secteur privé formel	4,4%	1,8%

Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs.

Ce niveau de revenu varie selon le secteur institutionnel, on observe le revenu le plus faible chez les actifs

Graphique 5



Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs

agricoles (27\$). Ils sont suivis par les actifs du secteur informel non agricole (34\$) et les fonctionnaires de l'administration publique (34\$), montrant la précarité de leurs conditions de vie. Enfin, les revenus les plus élevés se retrouvent dans le secteur privé formel (63\$), dans les associations (75\$) et enfin dans les entreprises publiques (106\$).

En clair, à Kinshasa, **les revenus les plus faibles sont observés non seulement chez les actifs du secteur informel (agricole et non agricole) mais également dans l'administration publique**.

Toutefois, il est important de souligner que ces fonctionnaires sont pourtant parmi les actifs ayant le plus haut niveau d'étude réussie (13 années) et l'ancienneté dans l'emploi le plus élevée (14 ans) à Kinshasa. Cette **faible rémunération ne permet pas aux fonctionnaires de s'affranchir de la pauvreté mais elle peut également conduire à une dégradation de la qualité du service public**.

Finalement, si on agrège l'ensemble des revenus d'activités des ménages, on obtient un revenu moyen par ménage de 84\$ dans la province de Kinshasa (contre 42\$ sur l'ensemble de la RDC). Comme le marché du travail est dominé par le secteur informel (agricole ou non), il s'ensuit que 89,5% du revenu des ménages de cette province sont issus de ce secteur, 6,1% proviennent du secteur public et enfin la contribution du secteur privé formel est réduite à 4,4% du revenu total des ménages

Enfin, la pauvreté dans laquelle vivent les ménages kinois est une situation structurelle et non conjoncturelle due essentiellement à la faiblesse du revenu d'activité. Ceci rejoint d'ailleurs, la perception des kinois de leurs conditions : plus de 80% pensent que le manque de travail apparait comme la principale cause de la pauvreté. Cette situation de dénuement est relativement profonde puisque selon les ménages, ils

arrivent juste à satisfaire leurs besoins essentiels (40,0%) ou bien sont obligés de s'endetter (40,8%).

3 – L'éducation

La question de l'éducation ne peut être occultée dès lors qu'on aborde les questions de la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi, **l'éducation primaire pour tous constitue le second objectif des OMD.**

L'accès aux infrastructures scolaires semble plus facile à Kinshasa que dans les autres provinces. Ce qui pourrait expliquer en partie le faible taux d'activité des enfants dans cette province (1,8% contre 9,1% en RDC). Ainsi, la population de Kinshasa est la mieux instruite en RDC : **9,5 années d'études réussies pour les individus de 15 ans et plus contre 6,9 au niveau national.** Cette province compte 4,9% de non instruit contre 20,1% au niveau national. 59,4% de la population kinoise ont atteint le niveau secondaire et 12,5% le niveau universitaire. Alors que ces chiffres ne dépassent pas respectivement les 50% et 3% dans les autres provinces.

7. L'ÉDUCATION A KINSHASA

	Kinshasa	RDC
Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire	112,6	90,9%
Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le primaire		
-2005 (enquête 1-2-3)	74,8%	55,0%
-2001 (enquête MICS 2)	76,3%	51,7%
Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le secondaire		
-2005 (enquête 1-2-3)	47,0%	25,7%
Proportion de la population de 15 ans et plus alphabétisé		
-2005 (enquête 1-2-3)	67,6%	43,2%
Niveau d'instruction des 15 ans et plus		
• Aucune instruction	4,9%	20,1%
• Primaire	21,1%	31,3%
• Secondaire	59,4%	44,8%
• Programme non formel	2,2%	0,6%
• Universitaire	12,5%	3,2%
Proportion de ménages habitant à plus 2 km d'une EPP	98,3%	83,9%

Sources : Enquête 1-2-3, MICS 2.

C'est donc dans la province de Kinshasa que le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation sont les plus élevés en RDC : taux net de scolarisation dans le primaire de 74,8% à Kinshasa contre 55,0% pour la RDC, taux d'alphabétisation de 67,6% contre 43,2% en RDC.

Malgré cette performance, **l'éducation rencontre des difficultés à Kinshasa.** D'une part, la tendance enregistrée sur les dernières années montre une légère baisse du taux de scolarisation (76,3% en 2001 et 74,8% en 2005). **D'autre part, le niveau d'étude moyen des kinois est relativement faible.** D'ailleurs, malgré la proximité des écoles primaires, deux tiers d'entre elles sont des écoles privées (voir tableau ci-après) donc relativement plus chères.

8. LES ECOLES PAR REGIME DE GESTION

	Kinshasa		RDC	
	Nb	%	Nb	%
Primaire				
Non conventionnée	187	7,8%	5014	17,0%
Conventionnée	658	27,5%	20894	71,0%
Privée	1545	64,7%	3542	12,0%
Total	2390	100,0%	29450	100,0%
Secondaire				
Non conventionnée	133	9,4%	2982	21,0%
Conventionnée	386	27,3%	9033	63,8%
Privée	894	63,3%	2148	15,2%
Total	1413	100,0%	14163	100,0%

Sources : Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel 2006-2007, nos propres calculs.

Le problème financier est le premier motif de l'arrêt de la scolarisation évoqué par les ménages : 30,7% à Kinshasa contre 41,3% en RDC. Trois quarts des ménages kinois ayant des enfants à l'école déclarent avoir connu au moins une exclusion de leurs enfants pour non paiement des frais scolaires ■



4 – Le développement socio-économique des femmes

L'élimination de la disparité entre les sexes figure parmi les actions à entreprendre pour la lutte contre la pauvreté. **C'est la raison pour laquelle elle figure parmi les OMD (3^{ème} objectif).**

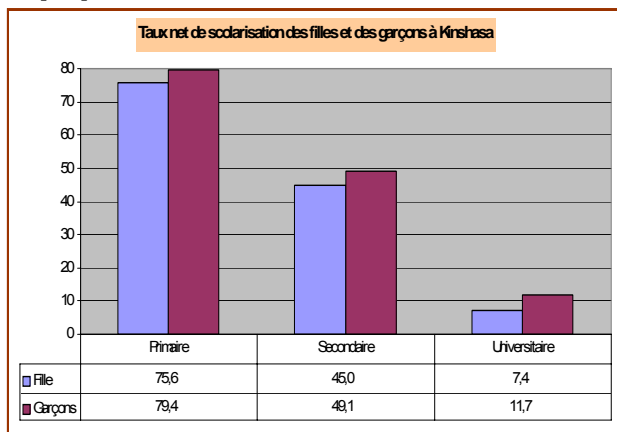
L'éducation et le marché du travail sont deux domaines dans lesquels on rencontre le plus souvent cette disparité, en particulier pour les femmes kinoises.

3-1- L'éducation

Le taux net de scolarisation des filles semble s'écarter de celui des garçons à mesure que le niveau d'instruction monte. Allant de 76% au primaire, il descend à 45% au secondaire puis à 7,7% pour le niveau supérieur. Par ailleurs, à Kinshasa, l'accès à l'éducation paraît plus difficile pour les filles que les garçons à partir du niveau secondaire. En effet, si on compte presque autant de filles que de garçons au niveau primaire, on ne compte plus que 7 filles pour 10 garçons au niveau universitaire.

Outre la barrière financière, la grossesse ou le mariage précoce constituent des obstacles à la scolarisation des jeunes filles En effet, les problèmes financiers (43,4%) et la recherche du travail (16,3%) sont les deux premiers motifs de l'arrêt de la scolarisation des garçons. En revanche, chez les jeunes filles, les deux raisons principales de l'arrêt de la scolarisation sont les problèmes financiers (39,7%) et l'état de grossesse ou le mariage précoce (31,5%). Cette grossesse ou ce mariage précoce est d'ailleurs corroboré par les chiffres de l'EDS qui estime à 12,1% la proportion de jeunes filles de 15-19 ans vivant à Kinshasa ayant déjà eu un enfant ou ayant déjà été enceintes.

Graphique 6 :



Sources : Enquête 1-2-3.

De plus, si le taux de scolarisation au primaire des garçons semble avoir progressé dans le temps, celui des filles a stagné. Cette situation se traduit par un niveau moyen d'éducation des femmes (8,7 années pour les 15 ans et plus) légèrement inférieur à celui des hommes (10,3 années). En résumé, des approches ciblées sont nécessaires pour que les filles kinoises puissent poursuivre leur scolarité. Ceci est d'autant plus nécessaire que les enquêtes montrent l'influence positive de l'éducation des mères sur la santé des enfants.

3-2- L'emploi des femmes

Cette inégalité dans le domaine de l'éducation se répercute sur le marché du travail. Les femmes représentent 51,3% de la population de Kinshasa. Leur taux d'activité (35,5%) est plus faible que celui des hommes (49,6%), de même que leur taux de chômage (12 % pour les femmes et 17,3% pour les hommes). En plus, **leurs conditions d'activité sont plus précaires** : un revenu mensuel moyen moins élevé (30\$ pour les femmes contre 50\$ pour les hommes), un faible taux de salarisation (15,5% pour les femmes et 51,7% pour les hommes).

Par ailleurs, **55,3% des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes**, que l'on trouve concentrées dans les emplois les plus vulnérables, notamment parmi les travailleurs à leur compte et les aides familiaux. Face à cette précarité des emplois des femmes, des appuis spécifiques doivent leur être accordés comme par exemple l'accès facilité au crédit.

9. LA DISPARITE SELON LE GENRE A KINSHASA		
	Femmes	Hommes
Taux net de scolarisation dans le primaire		
• 2005 (enquête 1-2-3)	75,6%	79,4%
• 2001 (MICS 2)	75,7%	76,3%
Taux d'activité	35,5%	49,6%
Taux de chômage	12,0%	17,3%
Revenu mensuel par actif	30\$	50\$
Taux de salarisation	15,5%	51,7%

Sources : Enquête 1-2-3. MICS 2, 2001, nos propres calculs.

4-3- Les femmes et la politique

Enfin, la participation des femmes à la vie politique de la province est plutôt faible avec 10 femmes pour 48 députés provinciaux, soit un taux de participation des femmes de 20,8%. Il en est de même dans le gouvernement provincial qui ne compte que 1 femme sur les 12 membres. ■

5 – La malnutrition et la mortalité infantile

Cette section aborde la question de la mortalité infantile répondant principalement à l'OMD n°4. Liée très souvent à la pauvreté, la malnutrition affecte beaucoup d'enfants dans les pays en développement. La RDC, et en particulier la province de Kinshasa n'y échappent pas.

10. LA MALNUTRITION A KINSHASA		
	Kinshasa	RDC
Pourcentage d'enfants ayant un poids à la naissance < 2,5 kg	7,2%	7,7%
Retard de croissance		
-Chronique (Taille/âge<2ET)	23,4%	45,5%
-Sévère (Taille/âge<3ET)	8,8%	24,2%
Emaciation		
-Chronique (Poids/taille<2ET)	9,3%	10,0%
-Sévère (Poids/taille<3ET)	1,9%	4,3%
Insuffisance pondérale		
-Chronique (Poids/âge<2ET)	14,8%	25,1%
-Sévère (Poids/âge<3ET)	2,6%	8,4%

Sources : EDS 2007.

D'une manière générale, la mesure de la malnutrition infantile concerne les enfants de moins de 5 ans. Mais la malnutrition peut survenir très tôt et parfois touche les enfants avant leur naissance. Selon les résultats de l'EDS 2007, la malnutrition est moins grave dans la province de Kinshasa que dans les autres provinces de la RDC mais elle demeure néanmoins importante.

L'accès limité de la population à l'eau potable renforce les maladies d'origine hydrique qui figurent parmi les causes de mortalité et de morbidité. De même, **l'insuffisance des toilettes** pour l'évacuation d'excréments accentue la propagation des maladies infectieuses et surtout les maladies diarrhéiques qui sont aussi **l'une des causes de la malnutrition**.

En effet, environ 7,2% des enfants kinois ont un poids insuffisant à la naissance (inférieur à 2,5kg) et de ce fait sont susceptibles de mourir durant le premier mois de vie.

D'ailleurs, le taux de mortalité néonatale (décès avant un mois) s'élève à 31‰ à Kinshasa. L'amélioration des soins néonataux et maternels serait indispensable pour sauver les enfants kinois.

Quoique nettement plus faibles que dans les autres provinces, le taux de mortalité infantile (73‰) et infanto-juvénile (92‰) sont également importants à Kinshasa. Certes, des progrès ont été réalisés au cours de la dernière décennie mais les taux restent élevés.

11. LA MORTALITE INFANTILE A KINSHASA		
	Kinshasa	RDC
Taux de mortalité néonatale		
-2007 (EDS)	31‰	27‰
Taux de mortalité infantile	73‰	92‰
-2007 (EDS)	83‰	126‰
-2001 (MICS 2)		
Taux de mortalité infanto-juvénile		
-2007 (EDS)	102‰	148‰
-2001 (MICS 2)	133‰	213‰

Sources : MICS 2001, EDS 2007.

Cette situation s'explique par un état nutritionnel assez critique des enfants et le manque des soins appropriés. En effet, 8,8% des enfants kinois de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance sévère c'est-à-dire que leur taille est inférieure à la norme d'un enfant de leur âge), tandis que le niveau de l'émaciation (faiblesse du poids par rapport à la taille) sévère atteint 1,9% à Kinshasa. Enfin l'insuffisance pondérale (faiblesse du poids pour l'âge) sévère s'élève à 2,6%. ■



6 – La santé maternelle

6-1- Les infrastructures de santé

Selon l'enquête 1-2-3, les infrastructures sanitaires sont jugées accessibles physiquement aux ménages de Kinshasa. Le centre de santé est l'infrastructure de santé la plus utilisée autant dans cette province (67,5%) que sur l'ensemble de la RDC (63,2%). En revanche, les hôpitaux sont moins fréquentés (36,6%) du fait de leur éloignement.

Les services de santé ne sont pas suffisants à Kinshasa : 94 hôpitaux pour toute la province, 10,4 lits pour 100.000 habitants. Malgré tout, on compte 1 médecin pour 4.865 habitants dans cette province, en dessous de la norme de l'OMS qui préconise 1 médecin pour 10.000 habitants.

6-2- La santé maternelle

Malgré la proximité géographique des services de santé, deux tiers des femmes kinoises déclarent avoir rencontré des problèmes pour accéder aux soins à Kinshasa. 52,7% des femmes évoquent les problèmes financiers tandis que 23,5% affirment avoir eu des problèmes de transport.

Outre l'accessibilité géographique, la **pauvreté limite donc l'accès des femmes aux services de santé**. On souligne que, en plus des médicaments qu'il faudra acheter auprès des pharmacies, le service public de santé est payant en RDC même dans les centres de santé de base.

Par ailleurs, le problème de genre semble frapper certaines femmes de Kinshasa puisque 10,5% révèlent avoir vu refuser la permission d'aller se soigner.

Ainsi, seulement 59,3% des femmes ont bénéficié des soins prénatals chez un médecin ou une sage-femme au cours de leur dernière grossesse. Ce qui explique probablement le niveau élevé du taux de mortalité maternelle en RDC (549 décès pour 100.000).

Néanmoins, dans la Province de Kinshasa, les accouchements se font très souvent dans les établissements sanitaires (96,8%) alors que ce n'est pas toujours le cas dans les autres provinces (70,1% en RDC).

De même, la majorité des accouchements sont assistés par un personnel de santé (93,8% contre 64,4% en RDC). En effet, 22,1% des accouchements ont été assistés par

un médecin, 31,3% par une sage-femme et enfin 40,4% par un infirmier.

L'inégalité selon le genre dans le domaine de l'éducation et du travail rend déjà les femmes vulnérables (faiblesse du capital humain et financier). Un accès limité au service de santé ne fait qu'accroître cette vulnérabilité. L'Etat doit consentir un effort important pour améliorer l'accès de tous, et particulièrement des pauvres et des femmes, aux services de santé. ■

12. L'ACCES AUX SERVICES DE SANTE ET LA SANTE MATERNELLE		
	Kinshasa	RDC
Proportion de ménages habitant à plus à 2km d'un poste de santé	99,6%	74,4%
Proportion de ménages habitant à plus 10km d'un hôpital	99,6%	65,4%
Nb de lits pour 100.000 habitants	10,4	9,9
Ratio médecin / population	1/4.865	1/17.746
% de femmes (15-49 ans) ayant rencontré des problèmes pour accéder aux soins	66,5%	85,1%
<ul style="list-style-type: none"> • Problème financier • Problème de transport • Permission d'y aller 	52,7% 23,5% 10,5%	75,6% 44,0% 22,1%
Utilisation d'une méthode contraceptive (15-49 ans)	41,9%	20,6%
Soins prénatals (15-49 ans) chez médecin ou sage femme	59,3%	35,8%
Accouchement en établissement sanitaire	96,8%	70,1%
Accouchement assisté par		
<ul style="list-style-type: none"> • médecin • sage femme • infirmier • total personnel de santé 	22,1% 31,3% 40,4% 93,8%	5,2% 31,6% 27,6% 64,4%
Taux de mortalité maternelle	Nd	549

Sources : Enquête 1-2-3, EDS 2007, Annuaire sanitaire, nos propres calculs. nd : non disponible.

7 – Le sida et le paludisme

La lutte contre le sida, le paludisme et les maladies graves (objectif n°6 des OMD) est cruciale car ces maladies peuvent handicaper le développement humain en fragilisant la santé surtout pour une population déjà affaiblie par la pauvreté.

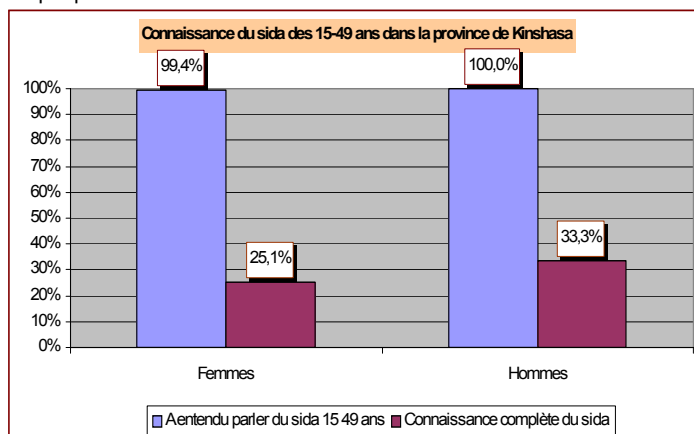
7-1- Le sida

Selon les chiffres de l'ONUSIDA, la prévalence du Sida des personnes âgées de 15 à 49 ans est estimée à près de 4% en RDC. En revanche, le taux de prévalence du sida est estimé à 3,2% dans la province de Kinshasa. Enfin, la prévalence est évaluée entre 3,5% et 3,8% chez les femmes enceintes.

Avec ce niveau de prévalence (3,2%), cette province figure parmi les zones les moins affectées de la RDC. Néanmoins, compte tenu de son poids démographique, avec ce taux, Kinshasa compte en effectif absolu près de 95.000 cas de séropositifs.

Ainsi, ce taux ne doit pas entraîner une baisse de vigilance chez les acteurs et décideurs au niveau politique. **Il est essentiel d'intervenir dès maintenant pour éviter une explosion de l'épidémie.** Il faut que les mesures prises soient renforcées, notamment l'information du grand public sur le sida, la prévention de la transmission par voies sexuelle et sanguine du VIH et la surveillance épidémiologique et le contrôle sérologique systématique des dons de sang. En effet, si la quasi-totalité des individus de 15 à 49 ans ont entendu parler du VIH/sida (plus de 95% des femmes et 100% des hommes), **seulement un quart des femmes et un tiers des hommes peuvent être considérés comme ayant une connaissance « complète » du sida.** En plus, près d'un quart des jeunes filles et 20% des jeunes hommes ne connaissent pas un endroit où se procurer un condom.

Graphique 7 :



Sources : INS, EDS 2007.

Ces proportions sont trop faibles pour prévenir la transmission du sida par voie sexuelle.

Enfin, la thérapie antirétrovirale et d'autres traitements contre le VIH permettent aux malades de vivre plus longtemps mais leurs coûts (100\$ par mois) restent un obstacle important aux malades de la province dont le revenu moyen d'activité s'élève à 45\$ par mois.

13. PREVALENCE DU SIDA ET PALUDISME

	Kinshasa	RDC
Prévalence du SIDA		
• 15 – 49 ans	3,2%	4,0%
Connaissance complète du sida		
• Femmes 15-24 ans	22,5%	15,1%
• Femmes 15 à 49 ans	25,1%	15,3%
• Hommes 15-24 ans	29,9%	20,7%
• Hommes 15 à 49 ans	33,3%	22,2%
Connaissance d'un endroit pour se procurer un condom		
• Femmes 15 – 24 ans	74,0%	37,2%
• Hommes 15 – 24 ans	89,6%	60,5%
Possession de moustiquaire (imprégnée ou non)	42,2%	28,0%
Utilisation de moustiquaire pour dormir		
- enfant moins de cinq ans	34,3%	19,0%
- femmes 15 – 49 ans	24,5%	18,9%
- femmes 15 – 49 ans enceintes	26,0%	20,0%

Sources : Enquête EDS 2007. ONUSIDA.

7-2- Le paludisme

En (RDC), le paludisme demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité. Il compte également parmi les trois premières causes de mortalité des femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans. L'utilisation de moustiquaire est l'un des moyens de prévention contre cette maladie. Or, seulement :

- un quart des ménages (25,7%) disposent de moustiquaire traitée initialement ;
- 15,9% disposent de moustiquaires imprégnées industriellement.
- En tout, 42,2% des ménages de Kinshasa possèdent de moustiquaires imprégnées ou non.

En outre, les ménages qui possèdent des moustiquaires n'en utilisent pas forcément pour dormir. En effet, seuls un tiers des enfants de moins de 5 ans et un quart des femmes (15 – 49 ans) utilisent une moustiquaire pour dormir. ■

8 – L’habitat, l’eau et l’assainissement

Cette section traite de la question de l’assainissement et de l’accès à l’eau potable, correspondant au 7^{ème} OMD et de la préservation de l’environnement. Les conditions d’habitation sont nettement meilleures à Kinshasa que dans les autres provinces de la RDC. Ce qui ne signifie pas pour autant qu’elles sont satisfaisantes.

A Kinshasa, comme dans le reste du pays, les congolais habitent surtout dans des concessions. La plupart des ménages kinois habitent dans des maisons en bloc de ciment (83,1%) avec des sols en planche ou en ciment (79,5%). En revanche, sur l’ensemble de la RDC, les murs des maisons sont souvent en pisé (30,1%) et les sols faits de terre battue ou en paille (80,8%).

14 – L’HABITAT		
	Kinshasa	RDC
Type d’habitation : maison dans concession	79,4%	83,2%
Type de murs		
• Mur en pisé	0,9%	38,7%
• Brique adobe	5,4%	30,1%
• Bloc de ciment	83,1%	10,3%
• Brique cuite	6,5%	8,5%
Type de sols		
• Terre battue ou paille	10,4%	80,8%
• Planche ou ciment	79,5%	16,7%

Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs.

59,5% ménages kinois ont accès à l’électricité et 52,8% de ménages disposent d’un robinet d’eau dans leur parcelle. Les ménages des autres provinces sont moins bien lotis puisque ces chiffres tombent respectivement à 10,3% et 10,9% sur l’ensemble de la RDC. Mais ces chiffres signifient aussi que **la moitié des ménages de Kinshasa n’ont pas accès à l’eau et l’électricité. L’accès à ces deux biens publics reste difficile surtout pour les ménages dont le chef travaille dans le secteur informel qui constituent les poches de pauvreté dans cette province.**

L’assainissement demeure également un important problème en RDC et en particulier à Kinshasa. L’enfouissement (23,5%) est le principal mode d’évacuation des ordures des ménages kinois. Mais il est inquiétant de savoir que 22,3% des ménages optent pour le dépotoir sauvage et **8,2% des ménages de cette province jettent leurs ordures sur la voie publique et**

polluent l’environnement. **Le service de voiries n’est utilisé que par 14,9% des ménages.** Enfin, bien que la majorité des ménages déclare disposer de toilettes, il convient de signaler que la plupart de ces toilettes sont des trous dans la parcelle. Il faut noter également que 1,1% des ménages de cette province, soit près de 10.000 ménages n’ont pas de toilette. Ainsi, l’accès à l’hygiène et à l’assainissement est encore très bas à Kinshasa, nuit à la santé et conduit à une forte morbidité et risque de constituer un frein à la réalisation des objectifs du millénaire dans le secteur.

15 – CONDITIONS DE VIE		
	Kinshasa	RDC
Source d’eau de boisson		
- robinet dans la parcelle	52,8%	10,9%
- robinet chez d’autres ménages	31,2%	6,7%
- source non aménagée	3,3%	31,2%
- cours d’eau	0,2%	19,0%
- source aménagée	3,7%	18,2%
- puits protégé	3,3%	4,6%
- puits non protégé	2,1%	3,8%
- borne fontaine ou forage	3,1%	5,0%
Source d’éclairage		
- raccordement à l’électricité	59,5%	10,3%
- pétrole	38,7%	44,5%
- feu de bois	0,2%	15,5%
- bougies	0,7%	3,4%
Evacuation des ordures		
• Services de voiries	14,9%	2,3%
• Voies publiques	8,2%	3,4%
• Incinérations	13,0%	7,2%
• Compost ou fumiers	9,7%	11,1%
• Enfouissement	23,5%	19,7%
• Dépotoir sauvage	22,3%	52,9%
Types de toilettes		
• Chasse d’eau	40,0%	7,6%
• Latrine	14,7%	15,2%
• Trou ou autres	44,2%	65,2%
• Pas de toilettes	1,1%	12,1%

Sources : Enquête 1-2-3, nos propres calculs.

En résumé, la Province de Kinshasa souffre de retards importants dans le secteur de l’énergie, de l’eau et de l’assainissement. Cette situation résulte essentiellement à l’insuffisance des infrastructures, elle-même dûe à des investissements limités dans le secteur au regard de l’évolution de la population dont l’effectif a été multiplié par 7 en quarante ans. La province de Kinshasa devra en conséquence déployer d’importants efforts dans ces domaines en commençant notamment par l’élaboration d’un schéma directeur pour le développement de la province. ■

9 – Le développement communautaire et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

9-1- La dynamique communautaire

La dynamique communautaire figure parmi les cinq piliers de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté en RDC. Elle est entendue comme l'organisation d'une population en association en vue de répondre aux problèmes vitaux de la vie quotidienne.

Les ONG et les ASBL constituent le pilier de cette dynamique communautaire. **Le nombre exact des associations œuvrant à Kinshasa n'est pas connu mais on peut l'estimer à plus d'une centaine.** Déjà en 2004, sur 565 ONG ou associations affiliées au Conseil National des ONG de développement (CNOGD) exerçant en RDC, 86 (soit 15,2%) étaient basées Kinshasa.

Communes	Nb ONG ou associations
Funa	9
Lukunga	29
Mont-Amba	19
Tshangu	29
Total Kinshasa	86
Total RDC	565

Sources : Répertoire du réseau CNOGD CRONGD ONGD Analyse de la situation 2004.

Ces institutions peuvent œuvrer dans un ou plusieurs domaines à la fois. Selon le répertoire du CNOGD, on les retrouve surtout dans le domaine de l'éducation civique et environnementale, l'assistance sociale, l'alphabétisation, la santé, sécurité alimentaire et nutrition, le genre, femmes et développement, la promotion de la jeunesse et enfin l'appui au micro-crédit.

9-2- Les projets et aides extérieurs

Selon le *Bulletin statistique sur les aides extérieures mobilisées en RDC*, 46,1% des aides dont a bénéficié la RDC sur la période 2000 – 2005 ont été affectées directement aux provinces, soit 3555,9 millions \$us sur les 7705,3 millions \$us obtenus. Les fonds restant étant attribués essentiellement à des programmes au niveau national.

Destination ou gestion des aides	Montant	Part
Affectées aux 11 provinces	3555,9	46,1%
Multiprovinces	789,8	10,3%
Nationales ou autres	3353,6	43,6%
Aides totales de la RDC	7705,3	100,0%

Sources : Bulletin statistique sur les aides extérieures mobilisées en RDC sur la période 2000 -2005, nos propres calculs.

La même source indique que la majorité de cette aide dédiée directement aux provinces se concentre dans la province de Kinshasa (91,7%). Cette part de Kinshasa représente en tout 42,3% de la totalité des aides de la RDC.

Provinces	Montant	Part province	Part province / aides totales RDC
Kinshasa	3261,7	91,7%	42,3%
Bas-Congo	32,9	0,9%	0,43
Bandundu	39,2	1,1%	0,51
Equateur	23,4	0,7%	0,30
Province orientale	70,5	2,0%	0,91
Nord Kivu	58,1	1,6%	0,75
Maniema	6,0	0,2%	0,08
Sud Kivu	25,0	0,7%	0,32
Katanga	18,1	0,5%	0,23
Kasaï oriental	15,3	0,4%	0,20
Kasaï occidental	5,7	0,2%	0,07
Total	3 555,9	100,0%	46,1%

Sources : Bulletin statistique sur les aides extérieures mobilisées en RDC sur la période 2000 -2005, nos propres calculs.

Rapporté au nombre d'habitants, la province de Kinshasa a obtenu 191,6\$ par habitant pour l'année 2005 alors que l'aide totale dont a bénéficié la RDC rapportée à la

population totale donne un ratio d'aide de 52,1\$ par habitant en 2005.

19 – RATIO AIDES EXTERIEURES PAR HABITANT (millions \$US) 2000 – 2005		
	<i>Kinshasa</i>	<i>RDC</i>
2000	8,3\$	8,5\$
2001	12,7\$	7,3\$
2002	170,1\$	33,3\$
2003	98,2\$	19,6\$
2004	112,2\$	25,3\$
2005	191,6\$	52,1\$
Moyenne sur la période	98,8\$	24,3\$

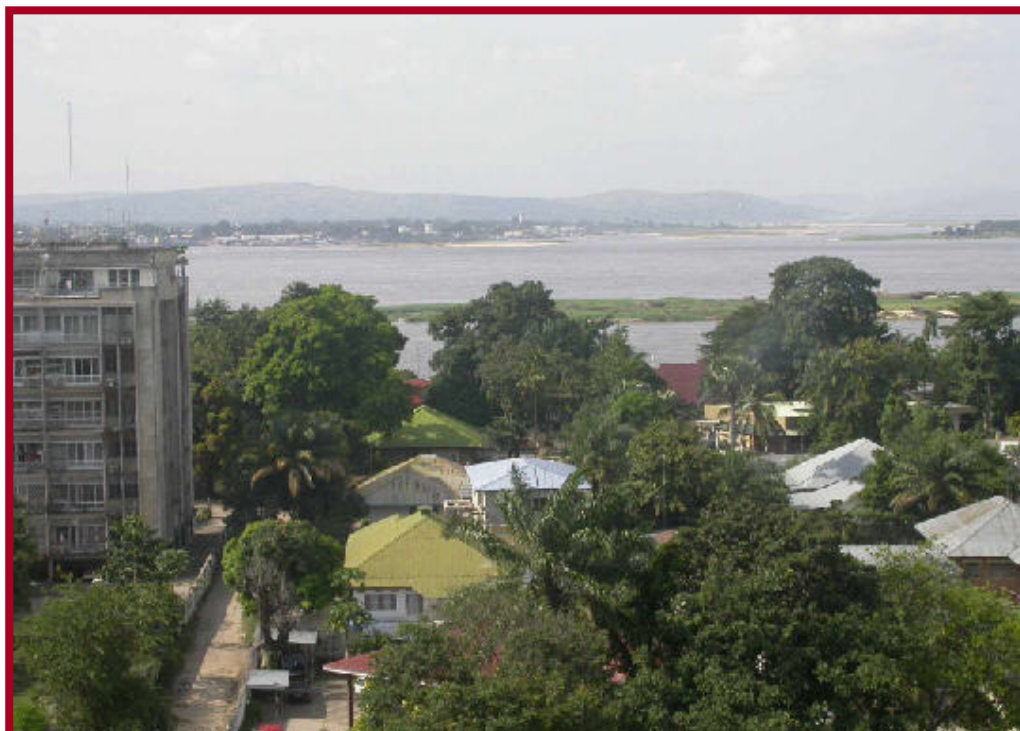
Sources : Bulletin statistique sur les aides extérieures mobilisées en RDC sur la période 2000 – 2005, nos propres calculs.

Ce ratio aide par habitant de Kinshasa est très élevé au regard des aides obtenues par les autres provinces qui ont rarement obtenu des aides supérieures à 2\$ par tête par an. D'autres critères jouent probablement dans l'attribution des aides puisqu'elles ne sont corrélées ni au nombre d'habitants ni à l'incidence de la pauvreté.

Enfin, la communauté internationale appuie le développement de la province de Kinshasa par le biais de certains projets. On peut citer entre autres, la coopération technique Belge (CTB) avec le programme d'appui aux initiatives de développement communautaire (PAIDECO), le projet Horticulture de l'HUP/FAO, l'UNICEF, le FNUAP, le PNUD à travers le Projet 2BEK. Soulignons l'effort de la Coopération japonaise, à travers la JICA, pour son projet pilote de réhabilitation de la Commune de Ndjili qui vise le



renforcement de l'auto prise en charge de la population pour améliorer son bien être. ■



Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

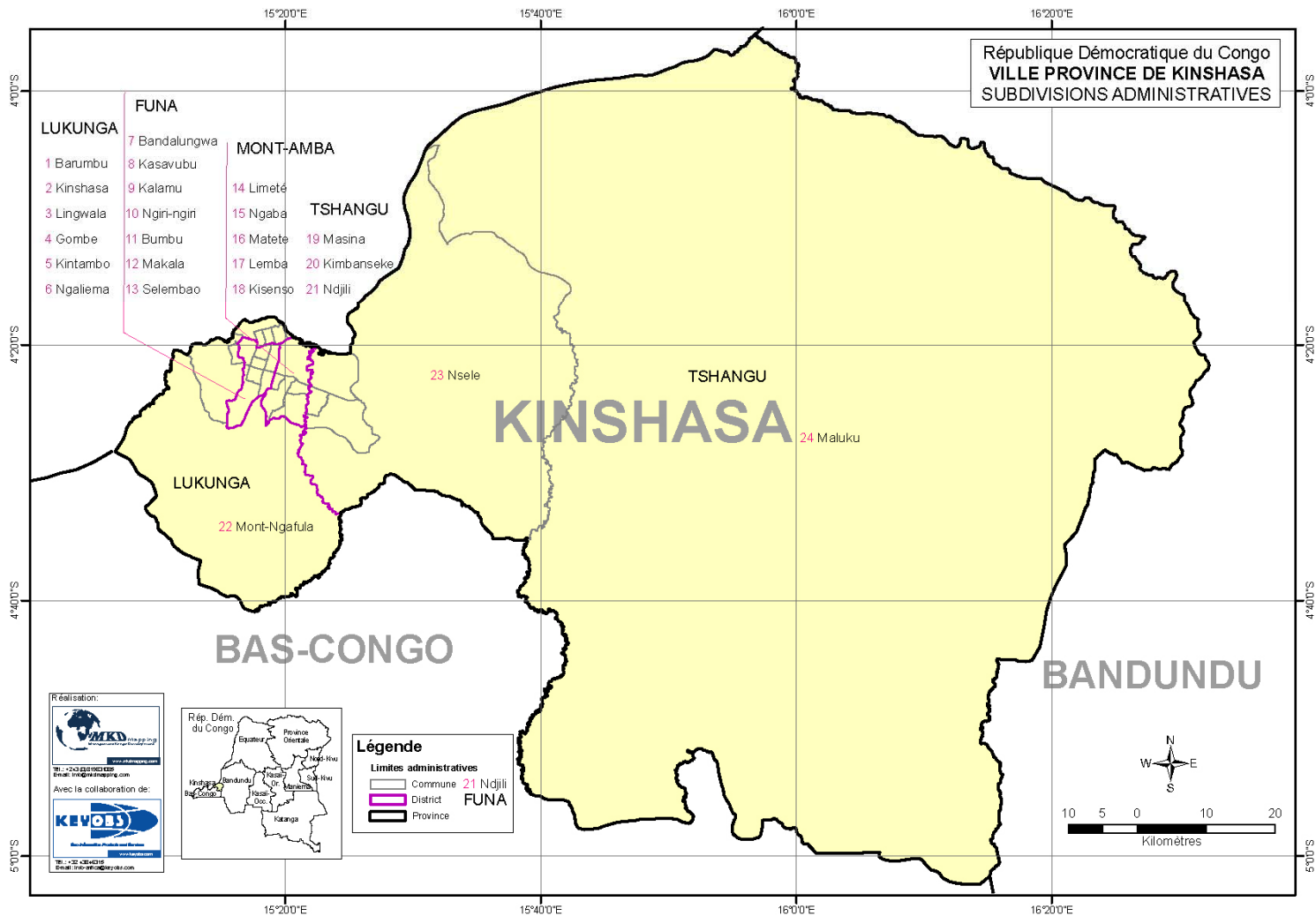
Références bibliographiques

1. Ministère du plan 2007, *Enquête Démographique et de Santé*
2. Institut National de la Statistique, *Rapport de l'enquête 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages de 2004 – 2005*
3. Unité de Pilotage du processus DSCR 2006, *Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR)*
4. Unité de Pilotage du processus DSCR 2008, *Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) des la province de Kinshasa*
5. Unité de Pilotage du processus DSCR 2005, *Monographie la province de Kinshasa*

6. Ministère de la santé, *Annuaire sanitaire de 2006*
8. Banque mondiale, *Profil de la pauvreté en RDC*
9. PNUD/UNOPS 1998, *Monographie de la province de Kinshasa*
10. Institut National de la Statistique 2008, *RDCongo-Info*
11. Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, *Annuaire statistique de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel 2006-2007*
12. Institut National de la Statistique 1995, *Rapport sur la situation des enfants et des femmes (MICS1)*
13. Institut National de la Statistique 2001, *Rapport sur la situation des enfants et des femmes (MICS2)*
14. Observatoire Congolais de la Pauvreté et de l'Inégalité 2008, *Rapport National des progrès sur les OMD (version provisoire)*
15. CNONGD 2008, *Répertoire du réseau CNONGD-CRONGD-ONGD*
16. Service National des Statistiques Agricoles, *Statistiques de production agricole, horticole et animale en RDC (1991-2007)*

Sigles et abréviation

ASBL : Association Sans But Lucratif
CNONGD : Conseil National des Organisations Non Gouvernementales pour le Développement.
CRONGD : Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales pour le Développement.
CTB : Coopération Technique Belge
DSCR : Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté
EPP : Ecole Primaire Publique
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
HCR : Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés
INS : Institut National de la Statistique
JICA ; Japanese International Cooperation Agency
MICS 1 : Multiple Indicators Cluster Survey 1
MICS 2 : Multiple Indicators Cluster Survey 2
ODD : Objectif(s) du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONGD : Organisation Non Gouvernementale de Développement
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
RDC : République Démocratique du Congo
SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPI : Unité de Production Informelle
UPPE-SRP : Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
VIH/Sida : Virus immunodéficience humaine/Syndrome d'ImmunoDéfiance Acquis



Définition du contenu / supervision technique :

Gilbert AHO

Rédaction, estimations statistiques, conception de la mise en page :

Julia Rachel RAVELOSOA,

Revue documentaire, appui aux estimations statistiques et à la rédaction :

Alexis LUKAKU

Lecture finale

Pierre Disu LEMBA, Bougadar KANTE, Daniel Mobali E'isato

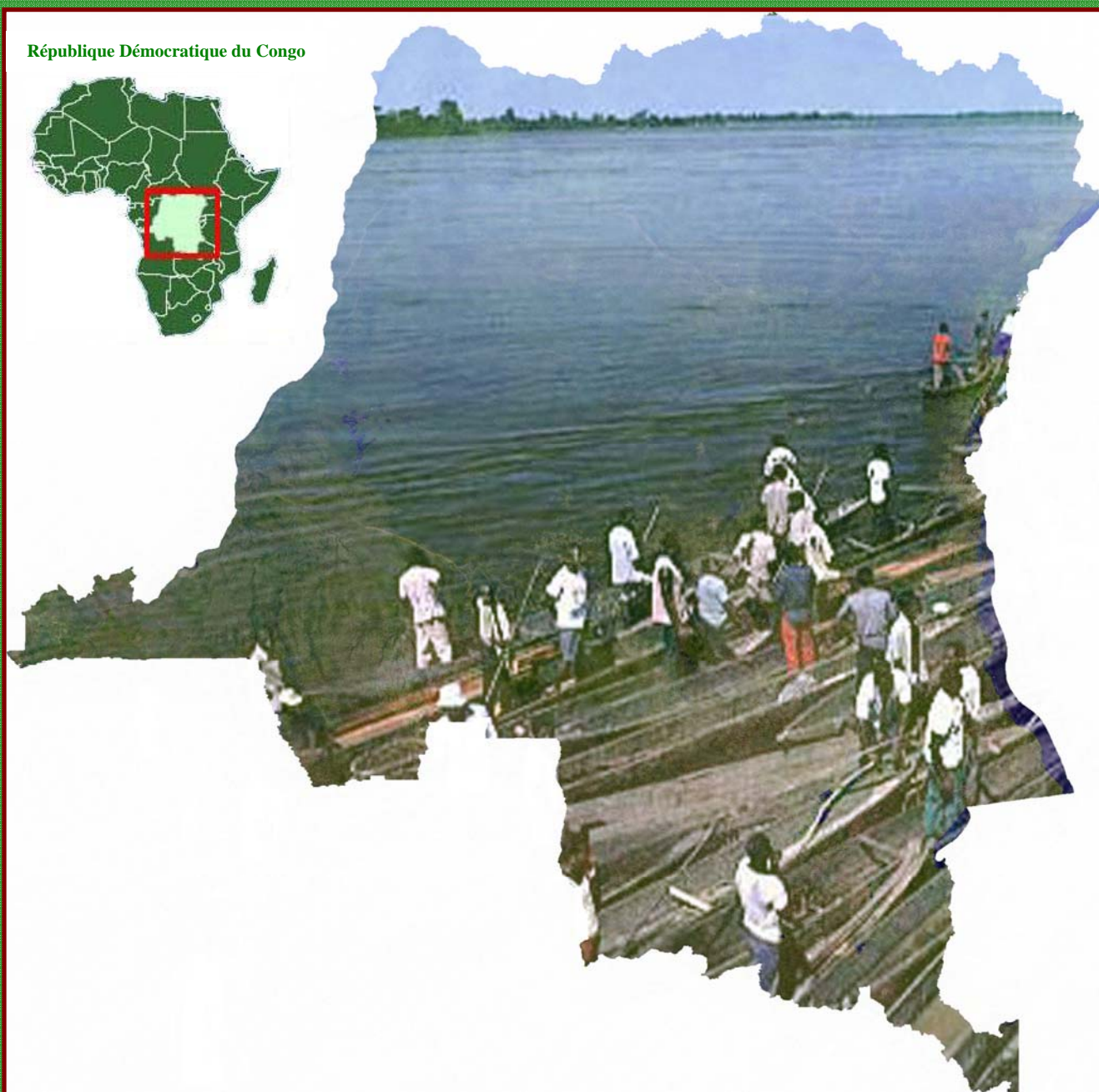
Photos :

PNUD

Cartes géographiques de la province :

MDK Mapping - Keyops

République Démocratique du Congo



PNUD

IMMEUBLE LOSONIA

BOULEVARD DU 30 JUIN, GOMBE, KINSHASA

BP 7248 KINSHASA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE CONGO